

L'application du principe de l'Uti possidetis juris et ses conséquences sur l'Afrique de l'Ouest contemporaine

Type de contenu : Texte

Titre(s) : L'application du principe de l'Uti possidetis juris et ses conséquences sur l'Afrique de l'Ouest contemporaine / mémoire présenté par le sous-lieutenant Pingrèwoga Guénolé Kabore ; mémoire sous la direction de Jean-Paul Pancraccio

Auteur(s) : Kabore, Pingrèwoga Guénolé

Autre(s) responsabilité(s) : Pancraccio, Jean-Paul (1947-....) juriste (Directeur de thèse)
École spéciale militaire Coëtquidan, Morbihan 2420 - Organisme de soutenance

Editeur, producteur : [Lieu de publication inconnu] : [éditeur inconnu], 2008

Description matérielle : 1 vol. (85 f.) ; 30 cm

Titre parallèle : [The application of the principle of uti possidetis and his juris consequences for West Africa contemporary.]

Classification décimale Dewey : 327.6
341.420 96

Note(s) : La couv. porte en plus : "Promotion Chef de bataillon Segrétain"

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. f. 80-82. Notes bibliogr.

Note de thèses et écrits académiques : Mémoire de master Management des hommes et des organisations, Droit international public 2008 Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr

Résumé ou extrait : Ce mémoire analyse le principe de l'Uti possidetis en Afrique, qui maintient les frontières coloniales en Afrique. L'auteur évoque la naissance de ces frontières, et les conflits liés aux enjeux des richesses naturelles dans les zones frontalières.

Sujet - Nom commun : Litiges de frontière -- Thèses et écrits académiques
Droit international -- Thèses et écrits académiques

Sujet - Nom géographique : Afrique -- Frontières -- Thèses et écrits académiques